

Soldats africains en temps de paix (1919-1940)

Vincent Hiribarren 24 janvier 2018 (mise à jour : 24 janvier 2018)



Tirailleurs sénégalais assurant le rôle de danseurs mossis lors de la fête coloniale de Marseille, 1927. Le chef de bataillon Boeuf au nom de la Division d'infanterie coloniale, pour le commandant, du 3e Bataillon, Fête coloniale de Marseille, 1927. SHD/GR 8D155-784

Questions à Anthony Guyon enseignant agrégé dans le secondaire. Membre du groupe CRISES de Montpellier, il a obtenu le grade de docteur en Histoire en décembre 2017 sur un sujet à la croisée de l'histoire militaire et des sociétés coloniales. Sa thèse s'intitule : « De l'indigène au soldat. Les tirailleurs sénégalais en France de 1919 à 1940. Approche anthropologique et prosopographique ».

Qui sont ces soldats africains (en temps de paix) entre 1919 et 1940 ?

Il reste difficile de dresser le portrait type du tirailleur sénégalais de l'entre-deux-guerres. Les soldats africains étaient alors recrutés par appel, engagement ou rengagement. À partir du décret du 30 juillet 1919, un appel de trois ans fut instauré en Afrique occidentale française et Afrique équatoriale française avec tirage au sort. Toutefois, ce dernier principe, qui a marqué l'histoire de l'armée française au XIX^e siècle, ne s'appliqua que dans certains cercles. De plus, comme souvent en Afrique, il y avait d'un côté la théorie et de l'autre la pratique qui laissait une large place aux arrangements avec les autorités locales tant que le contingent demandé est atteint. À côté de ces appelés, se trouvaient des engagés et rengagés qui représentaient les deux tiers des effectifs. Le problème est que beaucoup d'appels furent transformés en engagements. Il reste donc difficile de savoir qui furent les vrais engagés volontaires. Chaque année, près de 50 000 soldats venus de ces deux groupes de colonies servaient ainsi sous le drapeau français.

Dès 1857, le nom de tirailleurs sénégalais fut un terme générique regroupant l'ensemble des soldats africains. Or, au fur et à mesure, ils devinrent de moins en moins « Sénégalais ». En effet, depuis les efforts de Blaise Diagne, les habitants des Quatre Communes étaient citoyens français et donc ne servaient plus aux côtés des autres tirailleurs. Par ailleurs, les commissions de recrutement achevaient leur tournée par le Sénégal. Cela permettait de demander moins de soldats que prévu à cette colonie. À titre d'exemple, pour le recrutement de 1920-1921, 1 003 recrues du Sénégal furent incorporées contre 1 776 pour la Guinée, 3 000 pour le Soudan et 1 500 pour la Côte d'Ivoire. La tournée des commissions de recrutement s'achevait généralement par le Sénégal, ce qui offrait alors la possibilité d'y prélever un contingent moins important.

Le point intéressant de notre travail est que durant l'entre-deux-guerres la moitié de ces soldats servirent en France ou dans le bassin méditerranéen. Cela permit de nombreux échanges culturels sur lesquels insistent particulièrement l'historiographie des espaces coloniaux depuis deux décennies.

Ce qu'il faut bien comprendre est que les soldats africains étaient des hommes d'une grande banalité. Il faut oublier les chéchias, l'image du coupe-coupe, de Banania ou du grand enfant. Au quotidien, ces hommes restaient dans leur caserne, sortaient assez peu, beaucoup n'appréciaient guère l'alcool, ou alors seulement la bière, et enfin certes quelques uns allaient voir les prostituées qui leur étaient réservées mais la plupart du temps ils cherchaient des lieux pour se réunir et recréer un lien avec leur territoire d'origine. À Fréjus, la mosquée al-Missiri ou la bibliothèque permettaient de se retrouver.

Il est possible d'en apprendre plus sur certains d'entre eux grâce à des sources judiciaires. Que nous disent-elles ?

On lit souvent que les tirailleurs sénégalais étaient des soldats indisciplinés. Sur les archives consultées, on ne peut que contester cette idée. Si les punitions, délits et crimes étudiés vont des brodequins posés sur le lit au meurtre, on ne peut pourtant nullement affirmer que les soldats africains étaient plus dissipés que leurs homologues malgaches, indochinois, voire français. En revanche, les différents cas abordés témoignent d'une réelle difficulté à vivre l'éloignement pour certains. Dans les affaires les plus violentes, le soldat eut souvent un accès de folie qui l'amena à attaquer d'autres soldats ou ses supérieurs.

Par ailleurs, les tensions entre ethnies étaient nombreuses ; quelques affaires illustrent ces conflits sous-jacents. Dans tous les cas, la pluralité l'emportait. On découvre en outre, certains tirailleurs victimes du système et qui finissaient par craquer alors que d'autres savaient l'utiliser en leur faveur. Certains profitaient des faiblesses du système administratif, et notamment des difficultés à vérifier l'identité précise des appelés et engagés, pour s'engager à deux reprises dans des cercles différents afin de doubler la prime d'engagement.

Qu'apprend-on sur les sous-officiers en particulier ?

Sur l'ensemble de l'entre-deux-guerres, les sous-officiers dits « indigènes » ont été au cœur de la réflexion sur l'armée coloniale. Au lendemain de la guerre, le déficit démographique et la montée du pacifisme permirent aux troupes coloniales de s'affirmer davantage. Le temps pour devenir caporal indigène passa ainsi de vingt-quatre à douze mois. Ils pouvaient aussi atteindre certains grades d'officiers comme lieutenant, sous-lieutenant et capitaine. Soyons toutefois honnêtes, rares furent ceux à atteindre ces rangs prestigieux à l'exception de celui de sous-lieutenant. Le service durant au maximum quinze ans, il restait difficile d'aller au-delà de ce grade. Eliassa, un Guinéen recruté en 1922, devint ainsi sous-lieutenant en mai 1932 alors qu'il avait décidé de retourner à Dakar.

Beaucoup d'entre eux passaient par le Centre de perfectionnement des sous-officiers indigènes de Fréjus. Les dossiers à notre disposition s'avèrent passionnants. Les copies aux examens, les états de services et les appréciations laissées par les supérieurs permettent de cerner le profil des candidats. Les supérieurs accordaient une attention particulière à la maîtrise du français, la discipline et la maîtrise du manuel. Ces hommes constituaient alors le trait d'union entre les cadres français et les soldats africains. Au-delà du service militaire, il s'agissait également de convaincre ces hommes du bienfondé de la présence française dans les territoires africains et d'en faire des intermédiaires entre les populations locales et les autorités françaises. Fabriquer des gradés vantant parfois les mérites de la présence française, une fois revenus dans leur colonie, devenait alors l'objectif ultime de leur formation.

Pour en savoir plus :

- Julien FARGETTAS, *Les tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités (1939-1945)*, Paris, Tallandier, 2012, 382 p.

- Jacques FRÉMEAUX, *Les colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d’Outre-mer*, Paris, Soteca, Éditions 14-18, 2006, 393 p

- Dick van GALEN LAST, *Des soldats noirs dans une guerre de blancs (1914-1922) : une histoire mondiale*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2015, 292 p.

Suivez-nous sur notre page Facebook.

Article précédent

8 élections présidentielles africaines en 2018

© Libération